

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque la même question de privilège. Le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) a parlé des dispositions du budget touchant les industries extractives et les mesures fiscales qui s'appliquent en particulier à l'industrie du pétrole.

Le ministre des Finances (M. Chrétien) ne conviendrait-il pas qu'il devrait tout au moins vérifier les opérations de la bourse vendredi et hier avant la présentation de son budget. On peut lire dans le *Globe and Mail* de ce matin qu'il s'est vendu hier 92,000 actions de l'Imperial Oil, ce qui est tout à fait exceptionnel par rapport aux autres transactions indiquées sur la page. Je remarque que le volume des ventes de la Consolidated Gas est de 20,000 actions et de 13,500 actions pour la Pacific Petroleum. Les ventes d'actions de douzaines d'autres sociétés qui ne sont pas dans l'industrie extractive ou pétrolière ne représentent qu'un nombre relativement faible ou insignifiant d'actions. Il y a lieu, je pense, de conseiller au ministre des Finances d'examiner cette affaire, lui ou ses fonctionnaires.

On peut lire ce qui suit dans le *Globe and Mail*:

Les actions de l'Imperial Oil ont augmenté de 12c. sur 92,013 ...

Parmi les gains les plus forts: Texaco Canada ... Ram Pete et Canadian Superior ... Union Oil Canada ... PanCanadian Pete ...

... c'est-à-dire le Canadien Pacifique.

Leurs actions ont toutes fortement augmenté hier sur le marché. Je ne suis pas un expert en la matière, mais il me semble qu'il faudrait examiner cette affaire. Il me semble que le volume des ventes d'actions de ces sociétés de pétrole a été plus élevé que celui auquel on aurait pu s'attendre une journée ordinaire, et je pense que le ministre—sinon vous-même, monsieur l'Orateur—devrait se renseigner.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je dois admettre que je suis un peu surpris de la déclaration du député de Grenville-Carleton (M. Baker). Je veux bien croire le ministre des Finances (M. Chrétien) sur parole lorsqu'il nous dit qu'il n'a pas lui-même communiqué de renseignements contenus dans le budget d'hier soir, mais il serait absurde de prétendre qu'il n'y a pas eu de fuite du tout. En fait, des renseignements contenus dans le budget ont été publiés dans les journaux il y a deux ou trois jours.

Qu'il soit bien entendu que nous ne parlons pas ici de conjectures mais d'articles indiquant en termes très clairs ce qui allait se passer effectivement.

M. MacFarlane: Que voulez-vous qu'on fasse? Les envoyer en prison et les forcer à révéler leurs sources d'information?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Comme il arrive que des affirmations faites par la presse ont été confirmées par ce qu'on a annoncé hier soir—et je répète que nous croyons le ministre des Finances sur parole lorsqu'il dit qu'il n'y a pas eu de fuite de sa part—on est bien forcé de constater qu'il y a bel et bien eu fuite. Je crois que nous devrions élucider cette affaire dans l'intérêt même de la procédure budgétaire.

Tout comme le président du Conseil privé (M. MacEachen) hier, le ministre des Finances a fait aujourd'hui allusion à des entretiens à propos de la possibilité de modifier notre procé-

Privilège—M. Broadbent

dure budgétaire. Je pense que l'idée de tenir un débat sur les questions économiques, auquel pourraient prendre part tous les députés, avant que ne soit élaboré le budget, n'est pas sans valeur, et il y a d'autres changements que nous pourrions également apporter.

Comme l'a dit le chef de mon parti, ce n'est pas parce qu'une pratique est devenue une tradition qu'il nous faille la conserver à jamais, mais, quelle que soit l'importance des changements que nous pourrions apporter à la procédure, nous ne devrions certes pas abandonner le principe interdisant de faire connaître avant la présentation d'un budget des renseignements qui permettraient à des particuliers ou à des sociétés de réaliser certains gains. Voilà toute notre argumentation. Cela ne tient pas simplement à une tradition, à un usage à conserver, car le fait est que si la teneur du budget est connue quelques heures ou quelques jours avant sa présentation, cela peut mettre certains particuliers ou certaines sociétés en mesure d'en tirer des gains inattendus. Nous pensons donc que ce qui s'est produit est très grave et qu'il devrait y avoir enquête à ce sujet. Le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) a soulevé un très bon point. Cela devrait, à mon avis, entrer dans le cadre de cette enquête.

Le ministre des Finances a dit tout à l'heure que si l'on avait enregistré des hausses à la bourse hier, il y aurait eu de quoi s'inquiéter. Nous ne pensions pas que le marché fluctuerait beaucoup hier. Il lui fallait quand même attendre que le budget fût connu pour cela. Mais, s'il est vrai qu'on s'est rué sur les actions de la compagnie Imperial Oil hier, cela ajoute du poids à la possibilité qu'il y ait eu des fuites et que quelqu'un ait su ce que contenait le budget présenté hier soir.

Il y a là, à mon avis, suffisamment de raisons pour demander une enquête à ce sujet. Je me rends compte qu'il peut paraître un peu curieux que le ministre en vienne à nous dire qu'il y a peut-être eu des discussions avec les représentants provinciaux et que, en autant qu'il le sache, ses collaborateurs n'ont commis aucune irrégularité. Il est plutôt curieux de devoir faire enquête sur des gens extérieurs au gouvernement, mais, s'il doit y avoir des discussions fédérales-provinciales sur les questions fiscales, nous devons veiller au respect du principe du secret, afin que certaines personnes ne profitent pas de fuites pour réaliser des gains inopinés.

J'ai constaté que l'article qui est paru dans le *Star* de Toronto, samedi, était très précis sur ce qui se passerait en Ontario. On y lisait que la taxe de vente passerait de 7 p. 100 à 4 p. 100 et que cela y réduirait quelque peu le prix total des voitures. J'avoue que cela éveille des soupçons à l'égard d'un autre endroit, mais non de celui-ci. Cela éveille des soupçons à l'égard de certaines personnes, à Toronto, qui étaient peut-être déjà au courant; mais ce n'est pas parce que cela est ennuyeux ou gênant que nous devons écarter la possibilité de mener une enquête, puisqu'on a percé le secret budgétaire, qui est de la plus haute importance.

Je dis donc au ministre, à Votre Honneur et au député de Grenville-Carleton, en dépit du discours que ce dernier a fait, qu'il y a eu une fuite et que cela est très grave.